

Consultation sur la définition d'un label de qualité pour promouvoir la médiation numérique dans les territoires.

Période de la consultation : du 9 juillet au 9 octobre 2014

Descriptif : « Une multitude d'initiatives citoyennes fourmillent dans les territoires (drainant une force d'innovation et de transformation sociale et culturelle sans équivalent, que ce soit autour d'enjeux de vie locale, d'environnement, de culture, de lien social ... des fertilisations croisées, aussi bien en termes de méthodes que de projets, restent encore largement à développer. Il y a là une formidable opportunité : celle de faire se rejoindre les formes collaboratives issues du numérique et les actions de capacitation (gain en autonomie, émancipation, pouvoir d'agir...) sur le terrain, pour changer d'échelle et s'adresser à tous ». (Rapport du Conseil National du Numérique - octobre 2013 : « Citoyens d'une société numérique »).

La Secrétaire d'État chargée du Numérique entend relever le défi de **cette mise en capacité collective par le numérique**, en proposant aux porteurs de projets, au service d'une société de l'innovation numérique, un cadre d'action qui permette de mieux identifier et d'amplifier les initiatives innovantes et citoyennes sur les territoires. Elle souhaite ainsi encourager les projets qui, par les transformations individuelles ou collectives qu'ils apportent, sont facteurs de progrès sociaux, économiques et culturels.

Le label, objet de cette consultation, a pour objectif, de faire de la très grande diversité des pratiques et des acteurs de la médiation numérique, une richesse à faire reconnaître et à promouvoir. Seront ainsi mises en valeur les actions innovantes et coopératives, qu'elles soient menées à l'échelle d'une commune, d'un département, d'une région, ou à l'échelle nationale, et quelle que soit la nature des acteurs qui les portent.

Ce label s'adresse notamment à la diversité des espaces de médiation numérique et aux multiples espaces partagés, multifonctionnels et flexibles disposant d'une capacité d'animation et de mutualisation. Il permettra aux décideurs territoriaux d'intégrer ces projets à leurs politiques locales et aux circuits de financement existants pour faciliter leur implantation et leur développement. La création de ce réseau souple d'acteurs pourra enfin susciter de nouveaux modèles d'innovation économique et sociale par le numérique et favoriser l'implication de nouveaux porteurs de projets.

La constitution d'un label de qualité assurant la promotion, au niveau national, des initiatives et des lieux de la médiation numérique, résultera d'une élaboration partagée avec les acteurs, dans le cadre de la présente consultation publique. Cette consultation vise à recueillir l'avis du plus large éventail de parties intéressées des secteurs public et privé et des citoyens, permettant d'établir, dans une approche de démocratie collaborative :

- les critères de définition d'un label de nature à fédérer et à densifier un tissu local de lieux de médiation et d'animation numérique.

Les structures susceptibles de bénéficier de ce label pourraient, notamment, émaner d'Espaces Publics Numériques (EPN) ou d'autres services de la médiation numérique, tels les incubateurs ou couveuses, les FabLabs, les InfoLabs, les Medialabs, les Médiathèques, les espaces de co-working, les Tiers-Lieux, les Relais de Services Publics, les Missions locales, les Maisons de service au public, et tout espace informel investi dans le déploiement d'une activité qui favorise, grâce au numérique, l'innovation sociale et économique.

Ces critères pourraient notamment être liés à l'accueil et à l'accompagnement publics, au

soutien du développement local, à la formation, au soutien des populations défavorisées, à des modalités de fonctionnement et de définition du service, dans un contexte de « démocratie participative » favorisant la co-production locale, à la recherche de démarches collectives et de fertilisations croisées, ainsi qu'à l'ergonomie et à l'accessibilité du service.

- les mesures, avantages et outils susceptibles d'accompagner le déploiement de ce label, comme, par exemple :

* la mise à disposition d'un annuaire générique géolocalisé des lieux de la médiation numérique dans les territoires et dédiée à la promotion du label,

* l'installation d'un fonds financier abondé par des contributions de type « PPP » (Public, Privé, Population), dédié, dans le cadre d'appels à projets thématiques, au soutien du développement des lieux de médiation numérique,

* la mise en place d'un dispositif de négociation et de rédaction d'accords de coopération transparents et non-exclusifs entre l'État et des entreprises, visant à organiser des actions conjointes (d'intérêt général) qui favorisent le développement et la promotion des lieux de médiation numérique.

* l'obtention d'agrèments de formation professionnelle, culturelle, et liée à l'éducation, au bénéfice de lieux de médiation numérique assurant des fonctions d'initiation et de découverte, au service de la littératie numérique, en accompagnant les exclus du numérique et les publics les plus éloignés des usages de l'Internet.

Les parties intéressées sont invitées à exprimer leur avis en répondant à l'adresse suivante : <http://consultation.mediation-numerique.fr>

Les avis recueillis feront l'objet d'une synthèse rendue publique sur le site Internet du Ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique et lors des Assises Nationales de la médiation numérique organisées à Bordeaux, les 16 et 17 octobre 2014.

Document à consulter :

Charte NetPublic (Charte du développement d'espaces dédiés à l'accompagnement du grand public à l'Internet et à ses usages)

<http://www.netpublic.fr/wp-content/uploads/2010/02/CharteNetPublic1.pdf>

Rapport du Conseil national du numérique, d'octobre 2013 intitulé « Citoyens d'une société numérique – Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion »

<http://www.cnnumerique.fr/wp-content/uploads/2013/11/CNNumRapport-inclusion-num%C3%A9riquenov2013.pdf>

Rapport de Claudy Lebreton de septembre 2013 intitulé « Les territoires numériques de la France de demain »

<http://www.strategie.gouv.fr/blog/2013/09/rapport-les-territoires-numeriques-de-la-france-de-demain/>

Report : Survey on e-Inclusion Actors in the EU27 (2013)

<http://ftp.jrc.es/EURdoc/JRC84429.pdf>